



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 5 décembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.107

Repenser la compensation du renchérissement et combler les écarts salariaux : les dépenses sont en francs, pas en pour cent

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption

Berne, le 5 décembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général